
Lecture de l'adresse par l'agent national des Andelys qui relate l'épuration de cette administration, lors de la séance 6 nivôse an II (26 décembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Lecture de l'adresse par l'agent national des Andelys qui relate l'épuration de cette administration, lors de la séance 6 nivôse an II (26 décembre 1793). In: Tome LXXXII - Du 30 frimaire au 15 nivôse an II (20 Décembre 1793 au 4 Janvier 1794) p. 315;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_82_1_37498_t1_0315_0000_11;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

dant, malgré sa faible santé, s'est empressé, sitôt qu'il a vu votre décret du 1^{er} août 1793, où vous avez mis tous les chirurgiens âgés de 18 ans jusqu'à 40 à la réquisition du ministre de la guerre, à se faire enregistrer et suivre les ordres que vous donnez par votre décret; il sera toujours prêt à obéir sitôt qu'il sera requis, et remplira la place qui lui sera donnée suivant ses forces et ses lumières.

« J'aurai l'honneur de vous dire que le peu d'argenterie que nous avions à notre église est partie, et nous avons un gros moine en argent très fin portant un haut bonnet d'ancien abbé, il s'appelait Robert, ses enfants l'avaient décoré de cette façon par reconnaissance des grands biens qu'il leur avait laissés et qu'il avait extorqués par ses charlataneries; on lui a fait prendre l'avance pour s'aller purifier dans le creuset en le changeant en monnaie où je pense et crois qu'il fera plus de miracles qu'il n'en faisait dans l'état où il était. Nos croix sont tombées, nos cloches n'attendent que l'ordre de partir, où (*sic*) on y pourra joindre quelques chandeliers et lampes de cuivre pour faire des canons, et une balustrade de fer pour faire des armes pour exterminer nos ennemis.

« Restez à vos postes, zélés et généreux représentants, et ne descendez de dessus cette montagne qu'après que vous en aurez fait sortir la foudre pour confondre et abîmer tous nos ennemis.

« Salut et fraternité.

« Noël PARMENTIER, chirurgien et officier du comité de sûreté.

« Molême, canton, district de Châtillon-sur-Seine, département de la Côte-d'Or, la 3^e décade de frimaire, 3^e mois de l'an II de la République française une et indivisible. »

Le représentant du peuple Faure écrit de Bliescastel le 26 frimaire, et envoie une caisse de cartes géographiques prises sur l'ennemi, et que lui a fait remettre le général Morlot. Il envoie aussi un sceau trouvé dans les archives du seigneur châtelain de Bliescastel.

Insertion au « Bulletin », renvoi au comité d'instruction publique (1).

Suit la lettre de Faure (2).

Faure, représentant du peuple, au comité de correspondance de la Convention nationale.

« Quartier général de l'armée de la Moselle, à Bliescastel le 26 frimaire.

« Je vous envoie, citoyens collègues, une caisse de cartes géographiques prises sur l'ennemi, et que m'a fait remettre le général Morlot. Les cartes sont belles et bonnes. Les satellites des tyrans s'en seraient servis pour guider leur férocité coutumière; la liberté et l'égalité, filles immortelles de la philosophie et de la raison.

s'en serviront pour étendre les limites de leur culte et de leur empire (3).

« Vous trouverez aussi dans cette caisse un de ces hochets de l'orgueil, de la sottise et de la tyrannie, trouvé dans les archives du seigneur châtelain de Bliescastel. C'est, je crois, le sceau de cette exécrable maison d'Autriche ou de quelqu'un de ses avortons; il est enfoncé dans une boîte de métal à laquelle on s'est efforcé de donner une apparence précieuse; mais le dehors n'est, comme le dedans, qu'une imposture. Cette boîte pouvait cependant exciter la cupidité d'un esclave, mais elle tomba dans les mains d'un républicain; son premier soin fut de me l'apporter. Je n'ai pas récompensé sa fidélité; la fidélité est sa récompense à elle-même; mais j'ai bu avec cet honnête homme à la prospérité de la République.

« Nous quittons ce soir avec (*sic*) le quartier général pour nous rendre à Bitché.

« Salut et fraternité.

« FAURE. »

L'agent national du district des Andelys envoie, aux termes de la loi, le procès-verbal d'épuration de cette Administration et invite la Convention à rester à son poste.

Insertion au « Bulletin »; renvoi au comité de Salut public (1).

COMPTE RENDU du *Bulletin de la Convention* (2).

L'agent national du district des Andelys, conservé par les représentants du peuple, Delacroix, Louchet et Legendre, qui ont, à la satisfaction universelle de la commune d'Andelys trouvé les membres des deux corps administratifs sans reproches, adresse copie collationnée du procès-verbal de son épuration. Il renouvelle le serment d'être fidèle à la Montagne.

Les officiers municipaux de Bayeux écrivent que leurs concitoyens ne veulent plus de prêtres, et qu'ils ont envoyé à la Monnaie 435 marcs d'argenterie, et une charretée énorme d'ornements de la plus grande richesse; ils invitent la Convention à ne point abandonner son poste.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (1).

Les administrateurs du directoire du district de Caen font passer le procès-verbal d'épuration de cette Administration.

Insertion au « Bulletin »; renvoi au comité de Salut public (1).

(3) Applaudissements, d'après les *Annales patriotiques et littéraires* [n° 360 du 7 nivôse an II (vendredi 27 décembre 1793), p. 1625, col. 1].

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 28, p. 103.

(2) *Second supplément au Bulletin de la Convention* du 6 nivôse an II (jeudi 26 décembre 1793).

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 28, p. 103.

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 28, p. 103.

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 28, p. 103.
(2) *Archives nationales*, carton F⁷ 1008², dossier 1540.